



Lettre interne



N°19 OCTOBRE 2022



Plébiscité par l'opinion publique, l'Hôpital Public n'en est pas moins confronté à des problèmes structurels : les difficultés de la médecine de ville qui font peser sur les hôpitaux un nombre croissant de prises en charge, les effets délétères du fameux « numerus clausus » et le manque de soignants ont créé cet été une situation inédite. Nombre d'établissements ont été contraints de réguler les admissions ou de fermer partiellement leur service d'urgence, et un nombre important de lits ont été fermés au niveau national.

Cette situation, si inquiétante soit-elle, sera, espérons-le, l'occasion de poser un diagnostic clair de la situation, d'avoir un vrai débat sur les moyens alloués à la santé, et de poser les responsabilités de chacun des acteurs dans la chaîne de soins.

Si les inquiétudes dans ce contexte national sont légitimes, et s'ajoutent à d'autres facteurs anxiogènes (la guerre en Ukraine, les tensions internationales, le contexte d'inflation en constituent autant d'exemples), elles ne doivent pas nous faire sombrer dans le fatalisme et le renoncement.

Il y aura toujours de la place pour de beaux projets, portés par des professionnels qui ont de l'énergie pour les concrétiser. Le dispositif d'« engagement collectif », qui se met en place aux Hôpitaux Drôme Nord, permet à des membres d'une équipe de proposer la mise en place d'une action, qui fait sens pour les professionnels de terrain, et de toucher une prime à l'issue de la mise en œuvre. N'hésitez pas à être force de propositions, quel que soit votre métier ou l'ampleur de l'action proposée ! L'objectif de cette mesure est d'accompagner et valoriser les initiatives de terrain.

Au niveau institutionnel, se mettent en place des projets portés par des professionnels qui voient, parfois là, le travail de plusieurs années aboutir :

- L'établissement est le siège du Centre départemental des femmes victimes de violence, porté par le Dr Nourdine et Damien Veyrier.
- Une Unité de Soins Palliatifs a été labellisée au 1^{er} septembre au sein de l'établissement ; elle est la reconnaissance des compétences du service, et permettra un renfort des équipes.
- Le pôle gériatrie enrichit son offre de soins par la mise en place d'une activité d'Hôpital de Jour Gériatrique, et de consultations gériatriques post court-séjour.

Même si les résultats définitifs ne sont pas encore connus, souvenons-nous aussi que le printemps a été marqué par une visite de certification où les experts visiteurs ont salué la dynamique à l'œuvre dans l'établissement, et l'attention portée par les professionnels à la qualité des soins.

Dans un monde qui est aujourd'hui contraint comme il n'a jamais été, attachons-nous à travailler ce qui fait sens, et ce qui permet de pérenniser une offre de soins performante, pour les 170 000 habitants de la zone géographique desservie par l'établissement.

Vincent Pégeot, Directeur des Hôpitaux Drôme Nord

> Hôpital de jour gériatrique : optimiser la prise en charge des patients âgés

Dédié à la prise en charge des personnes âgées de plus de 80 ans, voire 75 ans, présentant des signes de fragilité et/ou des syndromes gériatriques, l'hôpital de jour gériatrique permet de prévenir la perte d'autonomie, les situations d'hospitalisation non programmées ou la mortalité accidentelle et évitable. Il offre aussi la possibilité de réaliser, en une seule journée, une évaluation gériatrique médico-psycho-sociale par une équipe pluridisciplinaire (gériatre, infirmier(e), kinésithérapeute, diététicien(ne), pharmacien(ne), neuropsychologue, assistant(e) social(e)... selon les situations). Cette évaluation permettra l'élaboration d'un plan de santé, personnalisé à chaque patient, s'intégrant dans un dispositif plus large de prise en charge évolutive, graduée et adaptée à l'évolution de la personne âgée dans son environnement, dans le but de favoriser son espérance de vie en bonne santé.

- Contact : Dr Damien Seynaeve - tél. 04 75 05 76 59

> Création d'une USP aux HDN

L'Agence Régionale de Santé a donné son feu vert pour la création de l'Unité de Soins Palliatifs de 10 lits, au 1^{er} septembre 2022. Début octobre, l'unité accueillera 2 lits supplémentaires, passant ainsi de 5 à 7 lits, avec le renfort d'une aide-soignante de nuit.

Plus d'informations dans le prochain numéro de la lettre interne qui reviendra sur l'organisation de ce nouveau service.

> Un hôpital engagé contre les violences

Coordonneurs du dispositif de prise en charge des victimes de violences conjugales pour les Hôpitaux Drôme Nord, le Dr Karim Nourdine, Damien Veyrier et Christelle Moréon présentent le fonctionnement de ce protocole.



Pourquoi les Hôpitaux Drôme Nord ont-ils décidé de répondre à l'appel d'offre à projet national sur le renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences ?

« Forts de notre compétence médico-légale, dans l'évaluation des victimes de violences au sein de l'Unité Médico Judiciaire (UMJ) des Hôpitaux Drôme Nord, et grâce à notre expérience acquise via les Permanences d'Accès aux Soins de Santé généraliste et périnatale, l'Équipe Mobile de Périnatalité et le service des urgences, les HDN ont décidé en 2020 de répondre à un appel à projet national sur le renforcement de la prise en charge des femmes victimes de violences. Notre projet à vocation départementale a été retenu par l'ARS Auvergne Rhône-Alpes. »

En quoi consiste ce dispositif ?

« Le dispositif prévoit une mission de prise en charge adaptée des femmes victimes de violences au sein des établissements sanitaires. Plusieurs réunions de travail ont ainsi eu lieu avec le CH de Valence et le Groupement Hospitalier Portes de Provence pour finaliser le projet.

Ce travail a permis d'aboutir à la création, d'une part, de 3 postes de coordonnateur (à mi-temps chacun) répartis au sein des trois hôpitaux et, d'autre part, d'un mi-temps de psychologue spécialisé en victimologie/criminologie pour notre UMJ. »

Qui sont les partenaires de ce dispositif ?

« Le 9 septembre 2022 a eu lieu la signature officielle du protocole départemental en présence de l'ensemble des signataires : Préfecture de la Drôme, Procureur de la République, Agence Régionale de Santé, Direction Départementale de la Sécurité Publique, Groupement de gendarmerie de la Drôme, Directeurs des 3 hôpitaux, associations d'aide aux victimes (REMAID et CIDFF), Barreau de la Drôme, Conseil de l'Ordre des Médecins et Conseil Départemental de la Drôme. Chacun des signataires a nommé des référents identifiés du dispositif. »

À qui s'adresse précisément ce protocole ?

« Ce protocole s'applique aux victimes de toutes formes de maltraitements et de violences physiques, psychiques, sexuelles, économiques ou sociales. Il concerne aussi bien les violences conjugales et intrafamiliales que les violences extraconjugales ou extrafamiliales. Ce protocole s'applique à l'ensemble des services d'urgences et d'urgences gynéco-obstétricales des 3 hôpitaux, ainsi qu'à l'Unité Médico Judiciaire des HDN. Il est coordonné au niveau départemental par le Dr Karim Nourdine, Damien Veyrier avec le soutien actif de Christelle Moréon, référents identifiés pour notre hôpital. La coordinatrice territoriale pour les HDN est Claire Bouchet, assistante sociale. La psychologue de l'Unité Médico Judiciaire est Alison Auger. »

Quels sont les engagements des hôpitaux signataires ?

« Les 3 hôpitaux se sont engagés sur plusieurs points essentiels :

- > proposer des locaux d'accueil pour les associations d'aide aux victimes, les avocats, les policiers et les gendarmes ;
- > proposer à la victime une hospitalisation ou un hébergement d'urgence ;
- > organiser la prise en charge et mise à l'abri des mineurs accompagnant la victime ;
- > informer la victime sur les possibilités d'accompagnement (juridique et social) par les associations d'aide aux victimes et faire le lien ;
- > rédiger une Information Préoccupante (IP) ou un signalement judiciaire, en cas de présence de mineurs à domicile et si la victime refuse de déposer plainte ;
- > aider la victime à rédiger un dépôt de plainte simplifié en l'absence d'urgence et le transmettre au service enquêteur ;
- > permettre et faciliter un dépôt de plainte au sein même de l'hôpital en cas d'urgence : atteinte majeure à l'intégrité physique ou danger immédiat pour la vie de la victime, ou si la victime est en situation de vulnérabilité ou de fragilité sociale, physique ou psychique ;
- > signaler à l'autorité judiciaire sur le fondement législatif en vigueur ;
- > accomplir dans son intérêt et en accord avec la victime, qui refuse de déposer plainte et pour laquelle aucun signalement ne peut être effectué, un recueil d'éléments conservatoires (certificat médical descriptif, clichés photographiques, prélèvements biologiques en matière sexuelle) pour permettre à la victime d'avoir un temps de réflexion et, en cas de procédure judiciaire ultérieure, remettre ces preuves au service enquêteur sur réquisition judiciaire.

Enfin, la grande particularité de notre dispositif est le suivi des femmes victimes de violences. Ainsi, toute femme prise en charge, ainsi que celles vues au sein de l'UMJ, sont rappelées systématiquement à J 7, J 14, J 21, puis une fois par mois jusqu'à la décision judiciaire. Il nous est apparu en effet primordial de les accompagner, socialement, psychologiquement, juridiquement mais surtout humainement tout au long de leur parcours. »

> Opération d'humanisation et de modernisation du site de Romans : rétroplanning

Le premier tour du dialogue compétitif, organisé dans le cadre de l'opération d'humanisation et de modernisation du site de Romans, s'est tenu les 13 et 14 septembre 2022. Les trois candidats ont remis une première offre en phase esquisse qu'ils sont invités à étoffer avant le deuxième tour, planifié en décembre. Le personnel médical et paramédical a été invité préalablement à une consultation pour juger de la pertinence de l'organisation fonctionnelle proposée (chambres d'hospitalisation, vestiaires communs, plateau technique de rééducation). Les professionnels seront à nouveau sollicités mi-novembre pour examiner les propositions des candidats en phase APS (Avant-Projet Sommaire). Le calendrier prévisionnel de l'opération reste à ce stade maîtrisé, avec en ligne de mire une notification du marché prévue en mars 2023. Le début du chantier est programmé en novembre 2023, les travaux d'humanisation étant l'une des premières opérations Ségur à voir le jour en Auvergne-Rhône-Alpes.



> Du plaisir dans l'assiette

Depuis le 19 septembre, un « service à l'assiette » a été mis en place pour les patients pris en charge à l'UMCD. Cette nouvelle prestation vise à améliorer le moment du repas et répondre aux besoins des patients exprimés sur les enquêtes de satisfaction semestrielles. Ce projet a pu voir le jour grâce à la forte implication de l'équipe soignante et à la participation de différents partenaires (ACC26, Association

Même pas Mal, GCS Restauration, hypermarchés...) qui ont permis de financer un chariot maître d'hôtel ainsi qu'une jolie vaisselle. Au-delà de la satisfaction de l'utilisateur, ce service s'inscrit dans une démarche de développement durable avec un tri des déchets et une lutte contre le gaspillage alimentaire.

Engagement collectif

La première campagne d'appel à projet relative à l'intéressement collectif est lancée. Si vous avez un projet d'équipe pour l'amélioration des conditions d'accueil des usagers, des conditions de travail, des formations internes, le développement durable...

Vous pouvez transmettre votre fiche projet (modèle disponible sur Kaliweb) jusqu'au vendredi 14 novembre 2022, au secrétariat de la DRH. Votre projet sera ensuite étudié par la Commission de Promotion de l'Engagement Collectif et de l'Innovation et pourra occasionner le versement de la prime d'intéressement collectif à l'ensemble de l'équipe projet.

Une communication spécifique sera faite avec le bulletin de paie de septembre.

> Un hôpital engagé pour l'insertion des personnes handicapées

La déclaration obligatoire 2022 auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP créé en 2006), a mis en avant l'engagement de l'établissement dans sa politique d'accompagnement de retour et de maintien dans l'emploi. Pour la première année, les Hôpitaux Drôme Nord satisfont à l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs en situation de handicap (ou assimilés), grâce au travail en commun du service de santé au travail, de la DRH et de l'encadrement, accompagnant ces agents au quotidien.

> Élections professionnelles

Tous les 4 ans, vous êtes invité(e) à voter pour élire vos représentants siégeant aux côtés des représentants de l'administration, aux comités sociaux et aux commissions administratives paritaires (CAP, si vous êtes fonctionnaire, ou aux commissions consultatives paritaires (CCP), si vous êtes contractuel. **Les prochaines élections auront lieu le 8 décembre 2022.**

Ces élections se dérouleront pour la première fois par vote électronique du 1^{er} décembre 2022 (9 heures) au jeudi 8 décembre (16 heures). Le site de vote à l'attention des électeurs sera accessible 7j/7 et 24h/24 pendant la période d'ouverture du scrutin, via tout terminal usuel (ordinateur, tablette, smartphone) connecté à Internet.

L'électeur se connectera au site de vote en saisissant un identifiant aléatoire personnel, généré par le système de vote, qu'il aura reçu par courrier postal et une donnée personnelle. Via le site de vote, les électeurs accéderont aux informations relatives aux scrutins les concernant : listes électorales, listes de candidats, composition des bureaux de vote. Les logos et les professions de foi des organisations syndicales seront accessibles sur le site.

Une campagne de communication sera faite prochainement concernant le déroulement de ces élections et les modalités de vote.



> Certification

Suite à la visite de certification HAS qui s'est déroulée du 12 au 15 avril 2022, l'établissement a reçu et commenté le rapport produit par les experts visiteurs. La décision de certification prise par la commission de certification qui établira notre niveau de certification est attendue dans les prochains jours. Néanmoins, des actions d'amélioration ont déjà été mises en œuvre, afin que la démarche s'inscrive dans la continuité.

> Vaccination contre la grippe saisonnière : ne prenez pas le vaccin en grippe, il est très pratique !

La campagne vaccinale antigrippale se déroulera du 7 novembre au 22 décembre 2022.

Vous aurez la possibilité de vous faire vacciner :

- soit directement dans votre service au travail
- soit dans le service Santé au Travail sur rendez-vous

• **Contact** : Santé au travail - tél. 04 75 05 75 26 (du lundi au vendredi de 9 h à 16 h).

Retour en images sur la soirée du personnel

Franc succès pour la 1^{ère} édition de la soirée du personnel qui s'est déroulée le 29 juin dernier, à Saint-Donat-sur-L'Herbasse. Placé sous le signe de la convivialité, ce moment privilégié a permis d'ouvrir une parenthèse récréative très appréciée des participants. Rendez-vous le 28 juin prochain pour la seconde édition.



Du 1^{er} au 31 octobre : exposition photos « Les arbres, l'eau, la vie... »,

présentée par Ludivine Van Poucke. *Exposition visible sur les paliers de chaque étage.*

12 octobre : sensibilisation à la pratique du covoiturage par la société Klaxit en partenariat avec la Communauté de communes Porte de Drôm'Ardèche, **de 11 h 30 à 14 h 30 (devant le self, site de Romans).**

20 octobre : semaine mondiale de l'allaitement maternel, organisée par les équipes de la maternité et de la pédiatrie des HDN (information sur l'allaitement maternel - atelier sur la mort subite du nourrisson - exposition photos présentée par l'association L'Or Blanc). **Hall du pôle Femme Enfant de 10 h à 16 h.**

Du 1^{er} au 31 novembre : mois sans tabac organisé par l'équipe d'addictologie et la Santé au travail. Exposition « Stop ta clope » présentée par Johan Desma, **visible dans le couloir des consultations.**

10 janvier : Cérémonie des vœux du nouvel an.



> Ils ont rejoint les HDN

ABOUA Bénédicte | EHPAD RMS ; **ALBERTO Cassandra** | SICS ; **ATGER Olivier** | praticien/cardiologie ; **BALLIGAND Élise** | praticien/pédiatrie ; **BARRY Violaine** | EHPAD RMS ; **BATITA Inès** | praticien/médecine polyvalente ; **BELLIER Christian** | services techniques ; **BEN NAHIA Faten** | praticien/urgences ; **BERTICAT Céline** | EHPAD RMS ; **BIGOTTI Manon** | UHCD ; **BOISSON Floriane** | imagerie médicale ; **BRENA Cornélia** | gynécologie-obstétrique ; **BRETON Priscilla** | imagerie médicale ; **BRUYAT Gisèle** | EHPAD SV ; **BUISSON Cécile** | EHPAD RMS ; **CHAZOGHELIAN Samantha** | EHPAD RMS ; **D'ADAMIO Léa** | pédiatrie ; **DAVID Corinne** | direction générale ; **DESLANDES Andréa** | EHPAD RMS ; **FAZIOLI Giulia** | accueil et traitement des urgences ; **FOUREL-GIRARD Lydie** | pharmacie ; **FRANCO Caroline** | MPU ; **GILLES Emma** | SICS ; **GRANIER Flavie** | praticien/médecine SV ; **GUILLET-ESSON Pierre** | CPEF ; **IMBERT Marie** | SICS ; **JOUE Miarana** | consultations indifférenciées ; **KOUPOGBE Salimata** | EHPAD SV ; **LAURENCON Benoît** | laboratoire ; **LAURENS Marion** | EHPAD RMS ; **LE DROGO Lucie** | SICS ; **MARTIN Marina** | EHPAD SV ; **MATHURIN Alexis** | SICS ; **MAURIN Alexandra** | EHPAD RMS ; **MICHEL Laurie** | EHPAD RMS ; **MISSAOUI Ensaï** | praticien/urgences ; **MOUNIER Elsa** | néphrologie ; **MOUROUX Liudmyla** | EHPAD RMS ; **OUDISSASSI Camélia** | endocrinologie ; **PAQUIEN Clothilde** | EHPAD SV ; **PEGON Océane** | SICS ; **PEREZ Bernadette** | EHPAD RMS ; **PINET Mathilde** | néphrologie ; **PONSON Alyssia** | MPU ; **PORTE Maryline** | EHPAD SV ; **PUCCIO CASTRONOVO Miriana** | EHPAD RMS ; **REVOL Virginie** | pharmacie ; **REYNAUD Lucile** | EHPAD RMS ; **RIGNOL Manon** | imagerie médicale ; **ROUSSEL Clotilde** | accueil et traitement des urgences ; **RUIZ Angélique** | EHPAD RMS ; **SALAND Marion** | accueil et traitement des urgences ; **SEYNAEVE Damien** | praticien/gériatrie court séjour ; **SOLINAS Sandra** | imagerie médicale ; **SOULLARD Bérangère** | néphrologie ; **TISSERAND Nicolas** | praticien/pharmacie ; **VALMA Rebecca** | praticien/EHPAD SV ; **VANINGHELANDT Sarah** | SICS ; **VIAL Tiffany** | EHPAD RMS ; **VIVES Armand** | services techniques ; **YEMADJRO-AMOOUSSOU Fifiame** | praticien/médecine SV.

Directeur de la publication : Vincent PÉGEOT - Rédaction : Christine BALLAND-LADANNE

Impression : Imprimerie SOUQUET
www.hopitaux-drome-nord.fr

Site de Romans

607 avenue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
BP 1002 - 26102 ROMANS-SUR-ISÈRE Cedex
Tél. 04 75 05 75 05 - contact@ch-hdn.fr

Site de Saint-Vallier

Rue Pierre Valette
BP 30 - 26241 SAINT-VALLIER
Tél. 04 75 23 80 00 - contact@ch-hdn.fr

